

République Algérienne Démocratique et Populaire



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université 20 aout 1955 – Skikda

Secrétariat Général

Avis d'adjudication avec Soumissions Cachetées pour la Location d'un Espace réservé à usage des Distributeurs Automatiques

Au niveau de l'Université 20 aout 1955 – Skikda

L'université 20 aout 1955 - Skikda met en location par voie d'adjudication (soumissions cachetées) au plus offrant un espace réservé à usage des distributeurs automatiques au niveau de l'université 20 aout 1955 – Skikda El Hadaik dans un délai de : **dix jours à compter de la première apparition dans les journaux nationaux(en deux langues(arabe et française).**

- Le locataire s'engage à honorer le droit au bail annuel au début de chaque année (le début de la date d'adjudication).
- En cas de retard, le paiement sera effectué par tous les moyens réglementaires. Le montant des redevances sera majoré d'une pénalité de retard quelque soit le motif du retard.
- Le paiement d'une caution égale à **20 %** du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication. Le paiement est à effectuer en espèces ou par chèque visé auprès du régisseur des recettes de l'université 20 aout 1955 – Skikda.
- Le locataire prend en charge toute les dépenses liées à cette opération (location).
- La sous location d'une partie du local ou de sa totalité est strictement interdit.
- La visite du site est fixée durant les huit (**08**) jours précédents la date de l'adjudication.
- Les soumissions cachetées doivent être affranchies d'un timbre fiscal de **20 DA**.
- L'attributaire est tenu d'assurer l'intégrité et le bon fonctionnement des espaces en question.
- Le respect des clauses contractuelles contenues dans le cahier des charges établi par l'université 20 aout 1955 – Skikda.

Le dépôt des offres (les soumissions cachetées) est fixé dans un délai de : **dix jours à compter de la première apparition dans les journaux nationaux en deux langues (arabe et française).**

Pour plus d'information veuillez contacter :

Le Secrétariat Général de l'université 20 aout 1955 – Skikda, route d'El-Haddaiek, Tél. : **038 72 31 48**

OBSERVATION : Le cahier des charges est retiré auprès du Secrétariat Général de l'université 20 aout 1955 – Skikda, sis au 1^{er} étage du rectorat de l'université, route d'El-Haddaiek, Skikda.